IL EST SORTI HIER DE LA PRISON DE KHENCHELA

Mohamed Gharbi enfin libre

Mohamed Gharbi a été libéré hier. Le moudjahid et patriote de Souk-Ahras a quitté le pénitencier de Khenchela après dix ans d'emprisonnement. Sa libération est le résultat d'une mobilisation citoyenne de grande envergure.

Tarek Hafid - Alger (Le Soir) - Il est libre ! Mohamed Gharbi a finalement retrouvé les siens après 10 années d'emprisonnement. «Je remercie tous ceux qui m'ont soutenu. Je remercie Dieu car il y a encore des patriotes dans ce pays. Ils sont les véritables enfants de l'Algérie», nous a-t-il dit, hier, à sa sortie de prison.

L'homme est encore sous le coup de l'émotion. Le 5 juillet restera pour lui le jour d'une double libération. Une libération qui est le fruit d'un long combat. Celui d'un homme qui a refusé de brader son honneur et de plier face à l'intégrisme.

Un homme qui a rejeté l'hypocrisie imposée par la «raison d'Etat». C'est aussi le résultat d'une lutte engagée depuis plusieurs mois par un groupe de jeunes Algériens : les membres du collectif «Libérez Mohamed Gharbi». Khaled, Samir, Yamanda, Hassène, Anya, Mehdi, Sarrah, Mira… d'Alger à Paris, d'Oran à Montréal ont mené un combat pour l'honneur.

Des jeunes de tous horizons qui n'ont pas hésité à braver les interdits pour manifester devant le pénitencier de Khenchela ! La libération de Gharbi est aussi la victoire de ses deux avocats, Me Abderahmane Boutemine — qui suit l'affaire depuis 2001 — et Me Smaïn Chama.

Une affaire qui a tourné à la tragédie lorsque, de 20 années de prison ferme, Mohamed Gharbi a été condamné à la prison à perpétuité puis à la peine capitale par la cour de Guelma.

Il est important de rappeler qu'il y a toute juste une année, le pourvoi en cassation introduit par la défense pour la peine capitale avait été rejeté par la Cour suprême. ùIl est vrai qu'il n'y a eu aucune exécution depuis une quinzaine d'années. Mais à 75 ans, avec une santé très fragile, la détention aurait été fatale à Mohamed Gharbi.

Au mois de novembre dernier, suite à la détérioration de son état de santé, son fils Mourad avait lancé ce cri de détresse : «Actuellement, il n'a qu'un souhait : qu'ils mettent à exécution la peine de mort.»

«Je ne m'y connais pas en médecine, mais je suis certain que ces médicaments ne sont pas adaptés à son état de santé, surtout depuis qu'il a fait une crise d'hypertension. Il faut savoir que ses conditions de détention sont effroyables. Mon père est seul dans une cellule minuscule. Il est menotté toute la journée. Pour nous, les membres de sa famille, les mercredis sont devenus des jours de deuil. Nous avons l'impression d'aller au cimetière lorsque nous nous rendons à la prison de Khenchela. Mohamed Gharbi est un homme qui souffre.

Ils sont en train de le tuer à petit feu», expliquait alors Mourad.

Quelques semaines plus tard, grâce à l'intervention de la présidence de la République, la peine de mort était commuée en peine de 20 années de réclusion.

La mobilisation citoyenne remporte sa première bataille. Mais il a fallu que LMG augmente la pression pour que le département de la justice accepte, enfin, de prendre en considération la demande de libération conditionnelle déposée au niveau de son administration.

Les blocages et autres tergiversations n'ont eu aucun effet. Et aujourd'hui, 5 juillet, Gharbi est enfin libre.

T. H.

Photos : DR

Sa libération a été obtenue après des mois de mobilisation.

APRÈS 49 ANS D'INDÉPENDANCE

L'Algérie cherche toujours sa voie

Quarante-neuf ans après son indépendance, l'Algérie est encore à se chercher, hésitante, voire effrayée devant la perspective d'émancipation démocratique que les vents du changement qui soufflent sur les régions nord-africaine et moyen-orientale imposent pourtant comme une fatalité historique.

Sofiane Aït Iflis - Alger (Le Soir) - Plutôt que de prendre acte de la profonde aspiration populaire au changement et agir en conséquence, le pouvoir algérien et le système politique qu'il incarne, soucieux, l'un de sa pérennité, l'autre de sa survie, redoublent de ruses et de manœuvres pour maintenir le statu quo.

A la revendication démocratique et du bien-être social, exprimée largement de manière assez résolue dans le sillage des révolutions arabes, le pouvoir a opposé une annonce de réformes politiques, dont la plus fondamentale devra consister en l'amendement du texte constitutionnel.

Un amendement de plus et qui voit désormais l'Algérie prétendre, sinon détenir la palme des pays qui ont consommé le plus grand nombre de constitutions en moins de cinquante ans d'indépendance.

L'instance Bensalah, qui tient sa lettre de mission du chef de l'Etat qui l'a instituée pour récolter les propositions autour des réformes politiques, fait partie de ces vieilles recettes auxquelles les pouvoirs successifs depuis 1962 ont recouru pour avorter en douce les aspirations populaires.

Nombre d'acteurs politiques et d'analystes ont, à juste titre, souligné que la démarche participe d'une fuite en avant, laquelle ne ferait, en définitive, qu'ajouter de l'épaisseur aux sédiments de ratages cumulés depuis le recouvrement de l'indépendance nationale.

Une indépendance qui, au demeurant, n'est plus célébrée en fanfare comme jadis, lorsque la gouvernance était au tout populisme. Le folklore sert de garniture à une date hautement symbolique mais que des contingences politiques intimement liées à l'exercice et au maintien au pouvoir ont fini par réduire à une escale ordinaire. Point donc de bilans d'étapes nécessaires pour les projections sur l'avenir. Point aussi de prospective clairement déclinée et ouvertement assumée.

Le chef de l'Etat, à qui la fonction recommande de situer les rivages vers lesquels navigue l'embarcation Algérie, fait dans l'expression du vœu au moment où la nation attend de lui, au moins, de dissiper l'illisibilité politique ambiante. `

De même, la question de la repentance réclamée un moment de la France pour ses crimes coloniaux en Algérie semble remise dans les tiroirs. Il faut noter que de passage à Alger récemment, Alain Juppé, le ministre français des Affaires étrangères, a réaffirmé le niet définitif de l'Hexagone à la doléance algérienne. Bizarrement, les organisations se réclamant de la famille révolutionnaires se sont abstenues de remonter au créneau, elles, qui, auparavant, s'excitaient pour moins que ça.

Le 5 Juillet 2011 aura donc été une journée sans grand relief politique. Tout juste une journée chômée et payée. Pourtant, que de situations interpellent en cette veille du cinquantenaire de l'Indépendance nationale, du social au politique en passant par l'économique.

Pour l'exemple, en cinquante ans, la Corée du Sud, sans rente pétrolière, a réussi un essor de développement exemplaire.

La Corée est à la pointe du développement technologique, alors que l'Algérie est encore à chercher sa voie.

S. A. I.

Photos : Samir Sid

Les revendications populaires se sont largement exprimées en cette année 2011.